

GERALD DARMANIN MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 7 août 2019 N° 768

Gérald DARMANIN félicite les douaniers d'Hendaye pour une saisie de 21,6 t de tabac

Le Ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, félicite les douaniers de la brigade d'Hendaye, qui viennent de procéder à la saisie de 21,6 tonnes de tabac.

Le chargement de tabac en vrac avait été intercepté le 24 juillet dernier au péage de Biriatou et un échantillon avait été adressé au laboratoire commun douane/DGCCRF de Marseille (SCL), pour analyse. Ses conclusions, rendues lundi 5 août, confirment qu'il s'agit bien de « tabac fumable en l'état », qui ne pouvait donc circuler sans document d'accompagnement.

C'est vers 11h45 le mercredi 24 juillet, que les douaniers d'Hendaye ont contrôlé, au péage de Biriatou (A63), un ensemble routier polonais en provenance d'Espagne et à destination de l'Allemagne. Le chargement se composait de 108 cartons de feuilles de tabac pour lequel le chauffeur, de nationalité ukrainienne, n'a pu produire aucun justificatif de transport. Il a été remis en liberté à l'issue de la retenue douanière sur instruction du Parquet.

Gérald Darmanin a déclaré : « Je félicite les douaniers d'Hendaye pour cette nouvelle saisie de tabac saucé, très analogue à celle qu'avaient réalisée leurs collègues de Lons-le-Saunier en février dernier et qui portait sur 17,1 tonnes de tabac. Ils privent très probablement un réseau de contrebande de sa matière première. Dans le cadre de la politique ambitieuse de lutte contre le tabagisme conduite par le Gouvernement, j'ai demandé à la douane une mobilisation particulière contre les trafics de tabac sous toutes leurs formes. Cette mobilisation a permis une augmentation de 142 % des quantités saisies au premier semestre 2019 pour un total de 197 tonnes, contre 83 tonnes au premier semestre 2018.»

POUR ALLER PLUS LOIN

Les photos de la saisie : https://www.flickr.com/gp/douanefrance/F02y82

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN Douane

01 53 18 45 03 01 57 53 41 03 presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr presse@douane.finances.gouv.fr

